

Indice genevois des prix à la consommation : + 0,1 % en novembre 1994

Calculé par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,1 % en novembre 1994 et s'établit à 101,5 points (mai 1993 = 100). Le taux annuel de renchérissement se fixe à 0,7 %, contre 3,4 % l'an passé à pareille époque. Depuis le début de l'année, la hausse des prix s'élève à 0,6 %, contre 3,6 % en novembre 1993.

En trois mois, les loyers (surtaxes dans les logements subventionnés et allocations personnalisées de logement prises en compte) augmentent de 0,4 %. La variation annuelle enregistrée (+ 0,8 %) est la plus faible des dix dernières années. Sans tenir compte des surtaxes et allocations, les hausses trimestrielle et annuelle se fixent respectivement à 0,5 % et 1,2 %. Si la première optique correspond aux conventions du calcul de l'indice des prix, la seconde donne une meilleure idée de la situation sur le marché du logement.

L'indice de l'alimentation, boissons et tabacs recule de 0,4 % (en un an : + 0,5 %) en raison notamment de baisses de prix dans le beurre, les huiles et graisses (en conséquence de décisions d'ordres politique et tarifaire), de baisses saisonnières pour les légumes et d'actions de promotion diverses.

Dans l'habillement, l'indice augmente de 0,3 % en trois mois (en un an : + 0,5 %). Le repli du mazout et la hausse précitée des loyers se répercutent sur le groupe logement et énergie (en un mois : + 0,3 %; en un an : + 0,3 %). L'augmentation de l'essence entraîne celle du groupe transports et communications (en un mois : + 0,2 %; en un an : + 1,6 %).

Dans le groupe autres biens et services, l'indice reste stable en trois mois (en un an : + 1,0 %), la hausse des boissons au restaurant et celle de l'hôtellerie étant compensées par le recul saisonnier des voyages à forfait.

Indice genevois des prix à la consommation (mai 1993 = 100) en novembre 1994

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100,0	101,5	0,1	0,7
Alimentation, boissons et tabacs	16,3	99,4	- 0,4	0,5
Habillement	6,5	100,8	0,3	0,5
Logement et énergie	25,2	101,7	0,3	0,3
logement	22,0	102,6	0,4	0,8
énergie	3,2	95,7	- 0,4	- 2,9
Aménagement du logement	6,8	100,6	///	0,4
Santé	10,2	101,6	0,1	1,3
Transports et communications	11,4	101,4	0,2	1,6
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	8,9	101,0	///	0,0
Autres biens et services	14,7	104,2	0,0	1,0

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : décembre 1982 = 100 : 145,9
septembre 1977 = 100 : 179,3
septembre 1966 = 100 : 305,2

22 novembre 1994

Renseignements : tél. 787 67 44; répondeur automatique : tél. 787 67 67